



Fiche programme de la sortie ski de montagne n° **18-S032**  
**Pierre Eclatée – Mont Pelat – Caire Brun**  
**Autour du refuge de Bayasse, vers le haut Verdon**  
du 19 au 21 Janvier 2018 (3 jours)

Accord préalable pour l'inscription : **Oui**  
encadrants) : **6**

Nombre maximal de participants (hors

### 1. Noms et coordonnées des organisateurs

François Jantet  
Mail : [fjantet@yahoo.fr](mailto:fjantet@yahoo.fr)  
Tél. : 06 78 11 78 54

Hugues Nollet  
Mail : [hnollet@orange.fr](mailto:hnollet@orange.fr)  
Tél. : 06 86 30 38 71

### 2. Programme prévisionnel

	Montée	Descente
1 <sup>er</sup> jour : Refuge de Bayasse (1800m) – montée par le vallon de la Grande Saume, traversée de Pierre Eclatée (2720m), descente par celui de la Cayolle	1300 m	1300m
2 <sup>e</sup> jour : Refuge de Bayasse (1800m) – Mont Pelat (3050m) par le Pas de la Grande Barre, retour par le col de la Petite Cayolle	1600m	1600m
3 <sup>e</sup> jour : Refuge de Bayasse (1800m) – Caire Brun (2812 m) - faux col de Restefond et descente sur le Lans et Jausiers	1300m	1300m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Carte et topos : 3 cartes : IGN : Chambeyron, Barcelonnettes, Haute Tinée

### 3. Caractéristiques de la course programmée

#### 4. Niveau (cf .explications dans NEIGES)

Cotation : Difficulté alpine/Ski	PD+ ou AD- /2 skieurs
Type de course	En traversée
Dénivelé journalier maximal prévu	1600 m
Rythme d'ascension exigé	400 m/h

Particularités : Programme nécessitant de bonnes conditions nivo/météorologiques

Conditions d'hébergement : Gîte – Boulangerie à Bayasse <http://www.gite-bayasse.com/>  
– Douches

Compter environ 40 € par nuit par personne pour le gîte.

Taxi sera organisé entre **St Paul en Ubaye ou Jausier** et le refuge à l'aller.  
Sherpa taxi Ubaye 04 92 81 22 01 / 06 88 68 06 41

5. Participation aux frais : 2\*40 € pour le gîte + 10 € petit déj' samedi + 20 € dîner Lundi + Taxi (10 à 20 €) soit environ 130 € en plus des frais d'inscription

### 3.3 Arrhes

*Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.*

Arrhes versées : **Oui (à confirmer)**

## 6. Voyage : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans (devant la statue du Mal Leclerc), le Jeudi 18 Janvier à **20h10** pour un **départ au plus tard à 20h30**.

Retour au même endroit le Lundi 22 Janvier vers 5h30.

## 7. Equipement individuel

8. Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir NEIGES

Nota : L'ARVA, la pelle et la sonde sont absolument obligatoires.  
L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

9. Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie : pelle, arva, sonde, crampons, lampe frontale Nourriture à emporter : 3 jours de vivres de course (déj.)
10. Documents administratifs nécessaires : Carte CAF, CI

## 11. Réunion préparatoire

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone au maximum une semaine avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.

## 12. Informations complémentaires

Toutes les affaires qui seront amenées au refuge le 1<sup>er</sup> jour seront portées le 3<sup>ème</sup> jour.